

« Mon Malraux » : la Région Île-de-France invite les lycéens à un grand concours de podcast

Partager

- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)

Date de publication Publié 25 juin 2026

Temps de lecture 3 minutes



Concours de Podcast de septembre à décembre 2026 - Mon Malraux - Une voix pour aujourd'hui - **Crédit photo** : © Région Île-de-France

Podcast À l'occasion du cinquantième de la disparition d'André Malraux, la Région Île-de-France lance, avec les académies de Créteil, Paris et Versailles, Radio France et la Fondation Charles de Gaulle, un grand concours de podcast à destination des lycéennes et lycéens franciliens. Objectif : s'approprier librement la pensée et l'héritage de Malraux.

Un concours de podcast pour stimuler la création et l'esprit critique des lycéens

Porté par la Région Île-de-France dans le cadre du **Cinquantième de Malraux**, ce concours de podcast initié par la Région dans les lycées franciliens répond à une double ambition :

- Encourager l'**appropriation de la figure et de l'œuvre d'André Malraux** et faire découvrir **la richesse de son parcours**,
- **Initier les élèves au récit sonore et valoriser la créativité des lycéens.**

Le concours invite les lycéens à proposer un **projet de podcast original**, consacré à la figure de Malraux ou à l'actualité de sa pensée. Engagement politique et Résistance, politique culturelle et démocratisation de l'accès à l'art, « musée imaginaire », place de la culture face aux crises : **tous les angles sont possibles !**

Table ronde, interview, fiction... : chacun son format !

Les candidats et candidates doivent remettre un **dossier écrit présentant un projet de podcast**, dans l'un des 4 formats suivants :

- Table ronde,
- Interview,
- Documentaire audio,
- Fiction audio.

Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement :

- La présentation du ou des candidats,
- le nombre d'épisodes prévus, épisode unique ou mini-série (1 à 2 épisodes maximum),
- la durée ciblée (10 minutes environ par épisode),
- le public visé,
- l'intention éditoriale,
- le synopsis,
- le séquençage,
- les intervenants possibles,
- les archives et ressources mobilisées,
- le traitement sonore envisagé.

4 lauréats et une valorisation nationale avec Radio France

Un jury, composé de représentants de la **Commission nationale du Cinquantenaire**, de la **Région Île-de-France**, des **académies de Créteil, Paris, Versailles** et de **Radio France** évalueront les projets selon différents critères : exactitude historique, rigueur scientifique, originalité, qualité de l'écriture, etc.

À la clé, le jury sélectionnera **4 lauréats**, un par format. Les gagnants bénéficieront d'un **accompagnement par Radio France, ainsi que d'une production professionnelle du podcast, d'une diffusion nationale sur les plateformes de la radio, et d'une valorisation institutionnelle**. Une opportunité rare pour les lycéens franciliens de voir leur travail reconnu et valorisé à l'échelle nationale.

Qui peut participer au concours ?

Tous les lycéens et lycéennes scolarisés en Île-de-France peuvent participer. 3 types de candidatures sont possibles :

- Classes,
- Groupe d'élèves,
- Candidature individuelle.

Comment participer au concours de podcast ?

Le dossier de projet devra être transmis par mail (adresse communiquée ultérieurement) au **format PDF**, accompagné de la **fiche d'inscription** communiquée lors du lancement.

Calendrier prévisionnel du concours

Septembre 2026 - Lancement officiel du concours

5 janvier 2027 - Clôture du concours

Janvier - Jury

Fin Janvier - Annonce des lauréats

2027 - Production et diffusion